



Open Society Initiative for East Africa
Africa Governance, Monitoring and Advocacy Project

Conférence de presse
8:30 30 avril 2007
Hôtel Intercontinental, Mara South, Nairobi

A ne pas diffuser avant:
Lundi 30 avril 2007

Pour plus de détails, contacter:
Mugambi Kiai: +254-720-439-622
Linda Ochiel: +254-722-583-200

Réaliser les aspirations démocratiques du Kenya
La mise en oeuvre du MAEP est essentielle, déclare Open Society Institute

Nairobi, 30 avril 2007 – Le processus du Mécanisme Africain d’Evaluation par les Pairs (MAEP) n’a pas encore produit de résultats significatifs pour les Kenyans ordinaires, conclut un nouveau rapport. Le rapport, commandé par *Open Society Initiative for East Africa* (OSIEA) et *Africa Governance Monitoring and Advocacy Project* (AfriMAP), appelle le gouvernement à mettre en oeuvre un Programme d’Action qui accroisse l’espace démocratique des Kenyans.

Le MAEP au Kenya a beaucoup focalisé sur la délivrance des services mais n’a pas abordé le plus grand défi des réformes institutionnelles cruciales à la transition démocratique au Kenya.

“Ce n’est pas assez de demander aux Kenyans ce qu’ils attendent de leur gouvernement pour ensuite dire que le processus du MAEP a été conduit,” a dit Binaifer Nowrojee, Directrice de OSIEA. “Le travail n’est effectué qu’au moment où le gouvernement répond à ces demandes. C’est cela la démocratie.”

Etabli par l’Union Africaine, le processus du MAEP est censé donner aux citoyens une plus grande opportunité de s’exprimer sur la façon dont le pays est gouverné et donc d’encourager la participation démocratique en Afrique. Le Kenya a conduit son MAEP de février 2004 à mars 2006.

Le rapport, intitulé « *Le processus du MAEP au Kenya, une voie vers un nouvel Etat?* » est la première analyse indépendante de l’expérience kenyane du MAEP. Il constitue une ressource importante pour les Kenyans, aussi bien que pour les autres pays africains qui veulent entamer le processus du MAEP.

Le rapport félicite le gouvernement du Kenya pour avoir été parmi les premiers pays africains à s’ouvrir à l’examen critique de leur gouvernance et de leur performance en matière des droits de l’homme. Le gouvernement est à jour de ses obligations de reporter au Forum du MAEP sur les progrès réalisés vers la mise en oeuvre du Programme d’Action du MAEP. Le rapport reconnaît le soutien important dont le MAEP a bénéficié auprès du Ministre du Plan et cite la vaste consultation nationale qui a permis aux Kenyans ordinaires d’exprimer leurs exigences pour le changement.

Le rapport souligne également quelques points de préoccupation qui ont émergé du processus au Kenya. Le Conseil directeur du MAEP établi en décembre 2005 est dominé par des représentants du gouvernement et ses membres ont été désignés par une procédure non consultative. Suite à quoi, d'importantes parties prenantes se trouvent laissées de côté dans la préparation des rapports de progrès. Le rôle disproportionnellement important joué par les acteurs étatiques durant le processus d'évaluation a conduit à un faible engagement de la société civile dans le processus.

OSIEA/AfriMAP demandent que le rapport d'évaluation soit accessible, y compris dans des versions simplifiées et dans un langage plus approprié pour les communautés locales; l'élaboration d'outils de participation tels que des cartes de rapport des citoyens (*citizens' report cards*) pour mesurer la performance du gouvernement; et l'extension du processus au-delà du seul pouvoir exécutif pour impliquer les autres structures de l'Etat telles que le parlement ainsi que les organisations non étatiques.

“Les Kenyans doivent s'organiser pour pousser le gouvernement à remplir ses promesses – Nous devons nous assurer que le MAEP apporte effectivement une plus grande responsabilité en Afrique,” a déclaré Ozias Tungwarara, Directeur de AfriMAP.

Les Etats africains ont souscrit à un nombre de plus en plus croissant d'obligations pour promouvoir les principes démocratiques et de bonne gouvernance depuis la création de l'Union Africaine en 2002. Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) constitue l'une de ces obligations. Le MAEP, un programme du NEPAD, est un mécanisme par lequel les gouvernements conduisent une autoévaluation à travers un processus participatif. Le MAEP couvre quatre domaines: Gouvernance politique et démocratie, gouvernance économique et managériale, gouvernance d'entreprise, et développement socio-économique.

Fin

Après le 30 avril, le rapport sera accessible à l'adresse:

<http://www.afriMAP.org> ou <http://www.osiea.org>

Open Society Initiative for East Africa (OSIEA)

L'Open Society Initiative for East Africa (OSIEA) soutient et encourage la participation du public à la gouvernance démocratique, l'état de droit et le respect des droits de l'homme au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda en accordant des subventions, en développant des programmes et en réunissant des dirigeants et groupes de la société civile de différents horizons. Pour plus d'informations, visitez: <http://www.soros.org/initiatives/osiea>

Africa Governance Monitoring and Advocacy Project (AfriMAP)

AfriMAP est un projet du réseau des fondations africaines de l'Open Society Institute. L'Open Society Institute, une fondation privée d'exploitation et d'octroi de subventions, vise à influencer la politique publique en vue de promouvoir la gouvernance démocratique, les droits de l'homme ainsi que la réforme économique, juridique et sociale. Pour plus d'informations, visitez: <http://www.afriMAP.org>

OSI a été instituée en 1993 et soutient le travail dans plus de 60 pays en Europe, Asie, Afrique et Amérique Latine.